

## Communiqué de presse n° 50

### **Royal Air Maroc anticipe une aggravation des perturbations dues aux mouvements sociaux dans le contrôle aérien Européen**

Suite à un projet de réforme devant déboucher sur un dispositif de contrôle aérien européen unifié, des mouvements sociaux sont apparus en Europe depuis juin dernier qui pourraient se matérialiser par une grève annoncée pour le mercredi 21 juillet courant.

Depuis le début de la saison estivale, les perturbations que connaît le ciel européen engendrent un encombrement, notamment en France et en Espagne, qui se traduit par de nombreux retards.

L'ensemble des compagnies aériennes, dont Royal Air Maroc et son réseau international, est atteint par ces perturbations sur les plans de vols vers la France ou survolant le ciel français.

Royal Air Maroc s'efforce depuis le déclenchement des perturbations d'informer au mieux les passagers sur les horaires de départ des vols, sachant que les informations ne sont fournies par le contrôle aérien qu'une ou deux heures avant les départs de vols.

Les Call Center de Royal Air Maroc sont à la disposition des passagers pour fournir les informations sur le programme des vols dans la mesure des contraintes évoquées précédemment :

**Depuis le Maroc : 08 9000 0800**

**Depuis la France : 3260 dites "Royal Air Maroc" ou 0820 821 821**

Royal Air Maroc ne ménagera aucun effort et maintient ses dispositifs exceptionnels en place afin d'atténuer les désagréments occasionnés à ses clients par ces retards totalement indépendants de sa volonté.

Casablanca, le 19 juillet 2010